



Interruption de mandat a mon avocat

Par **laurent83700**, le **24/11/2015** à **14:57**

Bonjour Suite a une décision du tribunal de commerce en ma faveur, mon avocat a mandaté a ma demande un huissier pour une exécution forcée. Mon avocat est très difficilement joignable et ne me tiens pas informé de l'évolution de la procédure. L'huissier ne me communique aucune information sous prétexte que c'est mon avocat qui l'a mandaté et nom moi. J'ai réglé la totalité des honoraires a mon avocat .Il me reste a lui devoir un pourcentage sur les futures saisies de l huissier. Je souhaite interrompre cette mission auprès de mon avocat et traiter directement avec l'huissier. Comment dois-je m'y prendre
Merc